



SENTINELLES  
DE LA NATURE



# BILAN 2024

Guyane



Plus d'infos sur [sentinellesdelanature.fr](https://sentinellesdelanature.fr)

crédit photo : Solène ALARY - GNE

# QU'EST-CE QUE SENTINELLES DE LA NATURE ?

Sentinelles de la nature, c'est un réseau de citoyen.nes « sentinelles » agissant pour protéger la nature, en alertant sur les atteintes à l'environnement et en valorisant les actions favorables à la préservation de la nature. C'est un programme porté par les associations du réseau France Nature Environnement, pour informer, aiguiller et accompagner les citoyen.nes pour agir en faveur de la protection de l'environnement. En Guyane, ce projet est porté par la fédération d'associations Guyane Nature Environnement depuis janvier 2022.

## Comment ça marche ?

Devenir Sentinelles de la Nature, c'est facile ! **Faites une observation sur le site [www.sentinellesdelanature.fr](http://www.sentinellesdelanature.fr) ou l'application dédiée**, vous serez mis-e en relation avec l'association référente sur votre territoire : c'est elle qui reviendra vers vous et vous accompagnera pour agir et protéger la nature ! Les spécificités du territoire guyanais (grande superficie, diversité des écosystèmes, accès difficile à certains territoires...) rendent cette veille écologique citoyenne très utile pour œuvrer de façon efficace à la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques. **L'outil est simple d'utilisation**, il suffit de sélectionner votre alerte (dégradation ou initiative) et de remplir le formulaire associé.

> La création d'un compte est obligatoire, mais les signalements sont confidentiels !



**PLUS DE 250  
CITOYEN.NES  
ENGAGÉ.ES DEPUIS LE  
LANCEMENT EN  
GUYANE**

**250 ALERTES PAR  
AN EN MOYENNE**

**PLUS DE 50  
INITIATIVES  
FAVORABLES  
PUBLIÉES**



## Quelles suites sont données aux alertes ?

- **Publication** des initiatives favorables et des dégradations pour les cartographier et les rendre visibles ;
- **Informations et montée en compétences** des Sentinelles sur la réglementation et les moyens d'action ;
- Mise en relation des Sentinelles ou de Guyane Nature Environnement avec les **autorités compétentes pour résoudre les atteintes à l'environnement** ;
- Mise en relation avec **les porteurs de solutions existants** ;
- Utilisation de la donnée pour **porter le plaidoyer de l'association** sur certaines thématiques ;
- Selon la gravité de la situation, **information au Parquet ou engagement d'actions contentieuses**.

> Certaines alertes n'ont pas vocation à être traitées via Sentinelles de la nature, en fonction de leur nature et de leur gravité. Guyane Nature Environnement vous tiendra informé.e des suites données à votre alerte.

## Ce que n'est pas Sentinelles de la Nature :

L'association Guyane Nature Environnement a pour objet d'assurer la veille environnementale, d'informer les citoyen.nes, et d'accompagner à l'action collective pour la protection de la nature. **Cependant, Sentinelles de la Nature n'est pas un service public et les associations du réseau France Nature Environnement n'ont pas vocation à se substituer à la police de l'environnement. Nous essayons de faire au mieux pour traiter les alertes, à la hauteur de nos moyens.**

### Plus d'informations

👉 [Sentinellesdelanature.fr](http://Sentinellesdelanature.fr)

### Qui contacter ?

**Guyane Nature Environnement -**  
[sentinellesdelanature@federation-gne.fr](mailto:sentinellesdelanature@federation-gne.fr)  
06 94 27 14 25

### Ils nous soutiennent

Projet soutenu financièrement par l'ADEME, France Nature Environnement (FNE) et l'Office français de la Biodiversité (OFB).





**256** Sentinelles de la Nature au total en Guyane

dont **58** nouvelles Sentinelles en 2024

C'est 30% de plus qu'en 2023 !



**252** nouvelles alertes en 2024



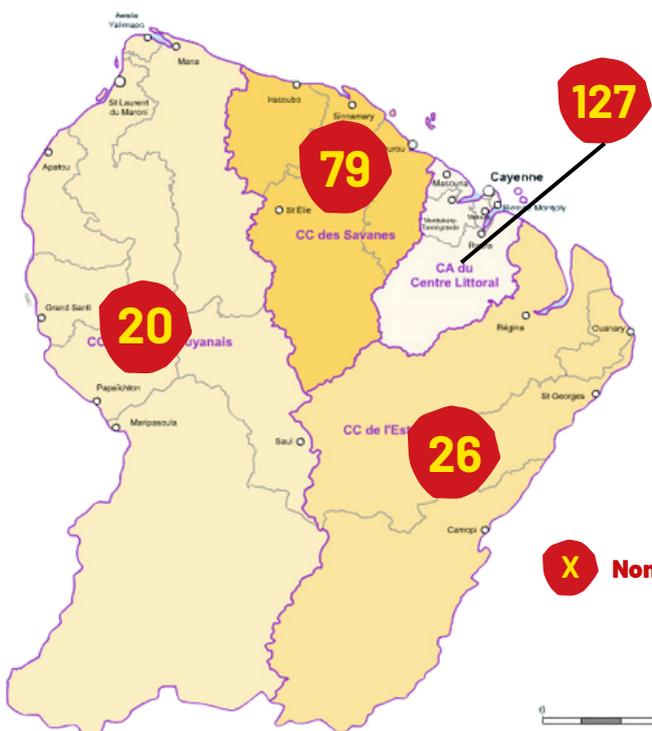
dont **19** nouvelles initiatives positives en 2024

C'est 9% de moins qu'en 2023

dont **233** nouvelles dégradations enregistrées en 2024

C'est 3% de plus qu'en 2023

## CARTE DES ALERTES



## PUBLICATION



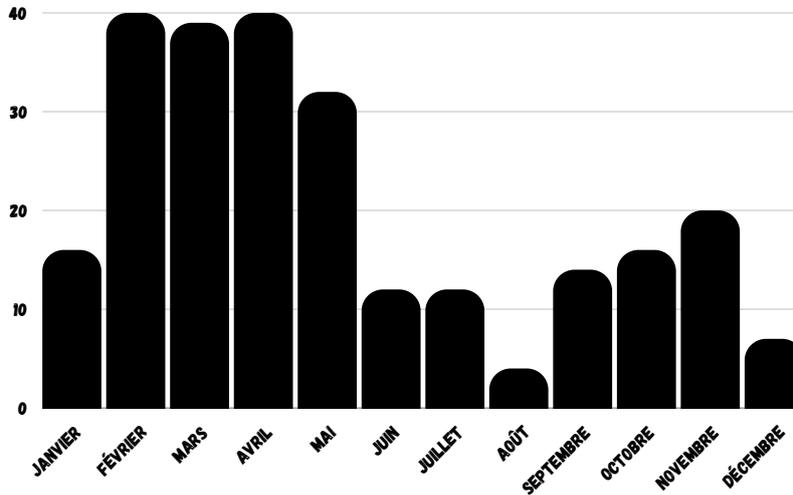
**76,6%**

des signalements sont publiés

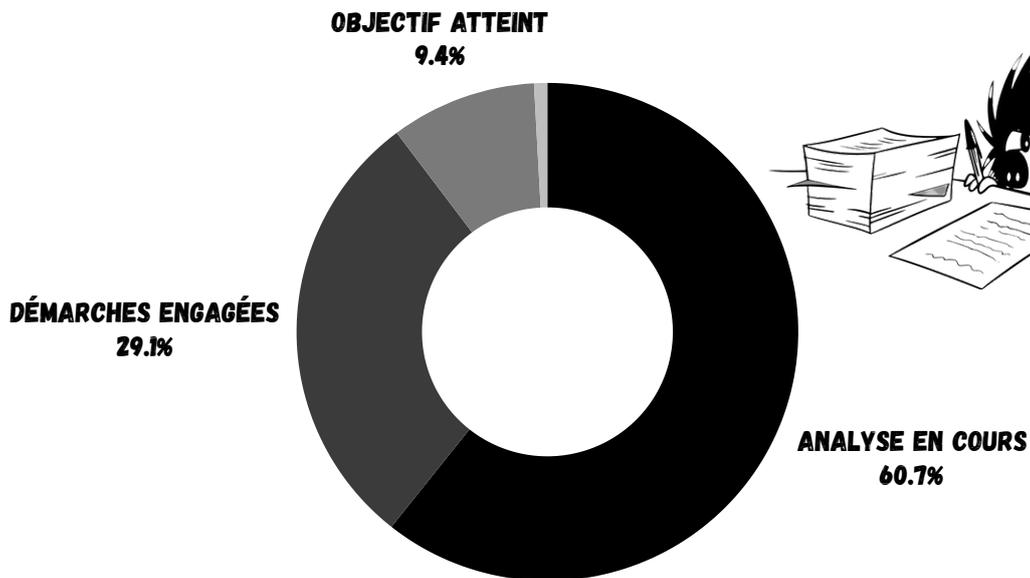
[Cliquez ici pour accéder à la cartographie publique](#)

**X** Nombre de signalements par communauté de commune

## RÉPARTITION TEMPORELLE DES SIGNALEMENTS 2024



## STATUTS DES DOSSIERS "DÉGRADATIONS" EN 2024



### Explication des statuts sur les suivis de signalements :

- **Analyse en cours** : le dossier a bien été réceptionné et publié s'il a été validé. Les actions à entreprendre sont en cours d'analyse.
- **Démarches en cours** : une action a été entreprise par GNE, par un.e référent.e local.e ou par la Sentinelle de la Nature (échanges téléphoniques, signalement à un acteur local, transfert à la police ou à la mairie, etc.)
- **Objectif atteint** : uniquement si la dégradation a été résorbée. Parfois, il est indiqué qu'un objectif est "partiellement" atteint, s'il y a eu une résorption mais que la pollution est récurrente ou si elle n'est pas complètement résorbée, malgré les actions des services.
- **Dossier clos** : un signalement est clôturé si nous manquons d'informations, si l'atteinte est licite, ou encore, si nous n'observons pas d'enjeux environnementaux spécifiques.

## Déplacement à Camopi par Guyane Nature Environnement

Pour la première fois, l'association Guyane Nature Environnement s'est déplacée sur la commune de Camopi. Avec l'appui logistique du Parc Amazonien de Guyane (PAG), l'association était présente entre le 8 et le 12 avril 2024 sur cette commune, accessible uniquement par avion ou pirogue.



Trois axes de travail ont été déployés durant cette période :

- **Axe 1 : présentation de l'outil Sentinelles de la Nature et discussions** sur les problématiques environnementales propres à la commune de Camopi avec des acteurs du territoire. Un peu plus d'une dizaine de personnes ont été rencontrées : élus, chef coutumiers, professeurs, entreprises, associations. Les entretiens ont permis d'aborder plusieurs sujets, notamment la gestion des déchets qui est une des pollutions principales recensées sur l'outil Sentinelles de la Nature sur la commune.
- **Axe 2 : actions en éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)** à l'école élémentaire. Accompagné d'une prestataire d'EEDD Guyane, des actions de sensibilisation ont été mises en place à l'école élémentaire de Camopi sur la question des déchets. Un premier atelier proposait une présentation des enjeux à la classe, puis, l'animatrice encadrait un ramassage de quelques déchets aux abords de l'école pour expliquer le tri. Enfin, un atelier de recyclage du papier était proposé avec les outils (papiers brouillon, mixeurs, tamis...). Plusieurs classes entre le CP et les CM1 ont pu bénéficier de ces trois sessions.
- **Axe 3 : État des lieux de la situation environnementale.** Avec l'appui d'une entreprise locale, il a été possible d'effectuer un diagnostic de la situation sur place avec plusieurs déplacements en pirogue d'une berge à l'autre. L'ensemble des signalements Sentinelles de la Nature ont pu être vérifiés, et de nouveaux ont été créés sur des dépôts de déchets sauvage. Il a également été possible de visiter la décharge de Camopi. Celle-ci est à ciel ouvert, et se situe aux abords du village.

Cette mission a donc été l'occasion de faire le point, et d'avoir une idée de la situation sur place, afin que l'association Guyane Nature Environnement soit en capacité de porter des messages cohérents et en accord avec les réalités du terrain.

Un communiqué de presse a été publié en amont du déplacement ainsi qu'à l'occasion du passage de la flamme olympique sur la commune. Consultez les communiqués de presse en cliquant sur les liens suivants :

- [Déplacement à Camopi](#)
- [Passage de la flamme olympique](#)



## INITIATIVES FAVORABLES

Le Top 3

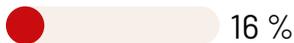
1<sup>ER</sup> Sols



2<sup>E</sup> Société



3<sup>E</sup> Vivant



### Suivi de pollutions des plages par Ocean Science & Logistic

Le projet Mo Peyi Prop, porté par l'association Ocean Science & Logistic, vise à diagnostiquer la pollution de déchets plastiques, notamment sur le littoral. Dans ce cadre, des suivis de pollution ont été organisés tout au long de l'année 2024.

Deux initiatives ont été reçues dans ce cadre : une première action sur la plage de Montabo (commune de Cayenne) et une deuxième action sur la plage de l'Anse (commune de Kourou).

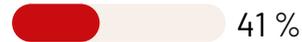
Ces suivis consistaient à ramasser l'ensemble des déchets sur 100 mètres de plage. Ceux-ci sont ensuite triés pour être analysés.

Sur 100 mètres de plage, on retrouve 15 kg de déchets sur Montabo et 2.7kg de déchets à l'Anse. L'ensemble des résultats d'analyse ont été transmis au réseau national via le CEDRE.

## DÉGRADATIONS

Le Top 3

1<sup>ER</sup> Dépôts, rejets, polluants



2<sup>E</sup> Véhicules hors d'usage



3<sup>E</sup> Déversement de substances polluantes



### Dépôt de grande ampleur, chemin Marc Pamphile, Matoury

Le chemin Marc Pamphile se situe derrière l'aéroport Felix Eboué. Cette zone a été signalée une première fois en 2023, et un ramassage avait été organisé avec GNE, la mairie de Matoury et la CACL. Cependant, on observe une récurrence des dépôts, et une aggravation de la situation courant 2024.

Un nouveau signalement a été reçu début d'année, mettant en avant l'ampleur du dépôt de déchets sauvages. On y trouve des véhicules hors d'usage (VHU), des morceaux de moteurs, des machines à laver et autres électroménagers, des pneus, des ordures ménagères, des jouets pour enfants, du mobilier, des batteries, ainsi que des déchets du bâtiment.

La gendarmerie a été alertée de la situation, afin de mettre en place une surveillance sur la zone.

## SENTINELLES DE LA NUIT EN GUYANE

Sous l'impulsion des campagnes "Sentinelles de la Nuit" organisées par plusieurs associations du réseau FNE depuis 2022, Guyane Nature Environnement et l'association Kwata ont suivi l'initiative en 2024 sur les mois d'octobre et novembre. Durant cette période, l'ensemble des Sentinelles de la Nature de Guyane ont été invitées à **signaler les éclairages illégaux et/ou nuisibles sur le territoire.**



Guyane Nature Environnement a également communiqué sur sa page facebook sur les enjeux en lien avec la pollution lumineuse.

Les publications ont notamment abordé les sujets suivants :

- Pollution lumineuse en Guyane : qu'est ce que c'est?
- La réglementation propre à la pollution lumineuse ;
- L'impact de la pollution lumineuse sur les tortues marines.

Enfin, une maraude a été organisée afin de proposer à un ensemble de bénévoles de sillonner l'île de Cayenne et de recenser les éclairages illégaux et/ou susceptibles de représenter une nuisance.

Sur la nuit, un peu moins d'une dizaine de personnes se sont divisées différentes zones afin de recenser :

- Les éclairages allumés en dehors des horaires autorisés
- Les éclairages potentiellement nuisibles (sur la plage notamment).



GNE remercie chaleureusement l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées pour cette campagne.

## LE BILAN DE LA CAMPAGNE

**138 alertes recensées**  
**8 publications sur les réseaux**  
**Une conférence prévue pour 2025**



## ANIMATIONS SUR 2024

Dans la continuité des activités d'animations déployées en 2023, Guyane Nature Environnement a proposé des activités sur stands en 2024. GNE a notamment participé au village des espaces naturels en mai 2024. En complément, GNE a participé à des actions de maraudages pédagogiques. Le maraudage pédagogique est une technique d'animation qui consiste à aller sur des zones à enjeux ou très fréquentées, et à circuler sur le site pour sensibiliser le public. Cette technique permet notamment d'interagir avec un public qui n'est pas venu pour l'animation.



Après une formation de quelques jours, GNE a participé au projet d'adaptation de l'outil "Mar'ré des déchets" élaboré par le FRENE (réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement). C'est le GRAINE Guyane qui pilote cette adaptation sur le territoire.

L'objectif du projet est de sensibiliser à la problématique des déchets abandonnés diffus, au sein d'espaces naturels grâce au maraudage pédagogique. Pour cela, des outils adaptés au territoire sont produits et ont été testés lors de quatre actions de maraudage. GNE a participé à ces quatre actions en fin d'année.



## LE BILAN DES MARAUDES

**100 personnes sensibilisées**  
**4 lieux de test sur l'île de Cayenne**  
**2 à 3 animateurs.trices par animation**



En complément de ces actions, Guyane Nature Environnement a proposé une intervention en entreprise pour la journée mondiale de l'environnement en juin 2024. Dans ce cadre, l'outil Sentinelles de la Nature a été présenté auprès de trois équipes d'une entreprise. Une trentaine de personnes ont pu être sensibilisées sur l'action citoyenne via l'outil et la question des déchets en entreprise.

## Suivez les actions des Sentinelles de la Nature Guyane :

- Sur le site internet de GNE : [www.federation-gne.fr](http://www.federation-gne.fr) ou sur le site [www.sentinellesdelanature.fr](http://www.sentinellesdelanature.fr)
- Si vous souhaitez devenir bénévole, contactez l'adresse [sentinellesdelanature@federation-gne.fr](mailto:sentinellesdelanature@federation-gne.fr)